



COMPTE RENDU DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL DU 20 NOVEMBRE 2020

La réunion du CHSCT des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel s'est tenue par visio-conférence le 20 novembre 2020 sous la présidence de Monsieur Girardot, secrétaire général du Conseil d'Etat.

Le syndicat **FORCE OUVRIERE** était représenté par Catherine Magri, Christian Longequeue, Agnès Thorat et Catherine Buot.

1/ Approbation du procès-verbal des séances du CHSCT du 7 mai 2020 et du 19 juin 2020 :

Le PV des deux séances est approuvé.

2/ Compte rendu de suivi des visites du CHSCT :

Visite du 16/10/2020 au TA de la Polynésie Française :

La visite de la délégation s'est réalisée grâce à un CHSCT local, avec des dispositions spécifiques afin de tenir compte des contraintes d'éloignement.

Le bâtiment abrité dans les locaux du Palais de Justice a fait l'objet d'une réfection de la toiture et les travaux de réhabilitation entrepris donnent satisfaction aux personnels. Il reste cependant à créer un 2^{ème} escalier de secours pour l'évacuation.



Visite du 10/03/2020 au TA de Caen :

Le bâtiment de 2000 mètres carrés est la propriété de l'Etat et les travaux d'aménagement sont récents (2019). Toutefois, d'autres aménagements sont à l'étude sur la performance énergétique et la sécurisation des accès.

3/ Examen des registres de santé et sécurité au travail :

L'examen de l'ensemble des registres pour la période du 1^{er} février 2020 au 30 septembre 2020, fait état d'observations qui portent sur des difficultés liées à l'ambiance thermique, les chutes dans les locaux, mais également de façon marquée sur les thématiques de la sécurité avec des agressions physiques et verbales dans certaines juridictions.

FORCE OUVRIERE signale que ces observations montrent une forte dégradation des conditions de travail et des atteintes graves à la sécurité des personnels. En effet, deux types de mentions sont portées :

- ♦ Des agressions verbales ou physiques de personnes extérieures aux tribunaux (agression physique d'un rapporteur public, saisie de cutter, ciseaux, tournevis, menaces ou insultes au téléphone ...). Ces phénomènes assez récents dans la juridiction administrative sont inquiétants et doivent trouver une réponse forte, il ne faut rien laisser passer !
- ♦ Des comportements agressifs entre collègues de travail qui sur le plan interne dénotent un climat de travail très tendu. Les difficultés relationnelles ainsi mentionnées posent la question de la vie au travail et du collectif, de l'ambiance de travail dans les services de greffe et également le besoin de soutien et d'écoute par la hiérarchie.

FORCE OUVRIERE demande donc la conduite d'une réflexion sur les conditions de travail en lien direct avec le climat social.

Le Docteur Brami indique qu'il convient d'accompagner les personnes victimes d'une agression. Il faut un soutien psychologique.

Le Président du CHSCT précise que des consignes sur la conduite à tenir seront communiquées aux chefs de juridictions et indique que lorsque l'agression est grave, il faut saisir la justice.

D'autre part, le questionnaire sur le climat social devrait être lancé au cours du 1^{er} semestre 2021.

4/ Bilan des accidents de travail :

Ce bilan concerne la période du 1^{er} février 2020 au 30 septembre 2020 : il y a eu 19 accidents au total dont 9 accidents de trajet et 10 accidents de service.

Les accidents de service relèvent principalement de problématiques de chute dans les escaliers et de mauvaises postures.

Sont également signalés des accidents de trajet liés à l'utilisation des bicyclettes et trottinettes.

FORCE OUVRIERE intervient pour dire que ce bilan semble assez lourd compte tenu de la période de confinement et du travail à distance. Les accidents sont malheureusement encore nombreux s'agissant des chutes dans les escaliers et **FO** demande que soit rappelée la note du Secrétariat Général en date du 30/10/2018 à ce sujet.

D'autre part, les arrêts de travail sont importants en nombre de jours prescrits et il faut du temps pour que les situations soient définitivement consolidées.

Le Docteur Brami explique que les chutes résultent de 3 éléments :

- ⇒ Le lieu de la chute (conception de l'escalier, revêtement au sol)
- ⇒ Le comportement de la victime (concentration par ex...)
- ⇒ L'état de santé de la victime (fatigue, stress, équilibre, vision ...).



Le Président précise que la note de 2018 sur les chutes sera diffusée de nouveau.

5/ Bilan et perspectives des interventions de la Direction de l'Équipement du Conseil d'Etat :

Un point complet des opérations immobilières a eu lieu, par visioconférence, le 19/11/2020 avec la direction de l'Équipement et les représentants du personnel.

Toutefois, les situations suivantes sont évoquées à nouveau :



TA de Paris : opération de grande ampleur qui va impacter le fonctionnement des services. A venir, la phase III dès la fin de cette année et pour une période de 18 mois avec des déplacements de personnels qui seront associés aux modalités de déroulement des travaux.



TA de Montpellier : la consultation d'entreprise doit être finalisée et les travaux pour le chauffage-climatisation devraient démarrer en mai. Pour autant, la mise en place de convecteurs pour pallier aux défaillances du système de chauffage n'est pas satisfaisante (problèmes d'alimentation électrique) et la direction de l'Équipement songe à la mise en service d'un groupe électrogène.



TA de Toulon : l'extension a été livrée cet été (relogement de deux chambres) mais il demeure la question l'accessibilité, du transport des dossiers dans cette annexe située à 300 mètres des locaux principaux du TA.



TA de Toulouse : le relogement du TA de Toulouse reste d'actualité et un terrain en centre-ville est toujours recherché. Cependant, les derniers aménagements (cafétéria, salle d'audience) ont amélioré la situation.



TA de la Polynésie Française : il reste à créer un 2^{ème} escalier de secours.

6/ Bilan de la rencontre annuelle des assistants de prévention des 13 et 14 octobre 2020 :

Cette rencontre a eu lieu en visioconférence et sur un format adapté, soit 2 demi-journées. Elle a regroupé 53 assistants de prévention sur le thème des outils de prévention et avec un appui méthodologique.

Une session de formation pour les nouveaux assistants de prévention est prévue prochainement par le CFJA. La formation est d'autant plus nécessaire qu'il y a eu un important turn-over sur cette fonction (suite à des départs en retraite, aux mutations et réussite aux concours).

FORCE OUVRIERE demande où en est l'expérimentation des binômes d'assistants instituée par la note du 07/08/2019.

Le président répond qu'un point sera fait au prochain CHSCT du mois de mars.

Force OUVRIERE s'interroge sur le rôle des assistants de prévention durant la crise sanitaire car leurs fonctions opérationnelles d'aide et de conseil auprès des chefs de juridictions auraient pu trouver, dans le contexte de la pandémie, une reconnaissance plus forte. FO précise que le ministère de l'intérieur a diffusé le 13/10 dernier une circulaire permettant de nommer les assistants de prévention en qualité de référents-Covid en leur confiant une lettre de mission spécifique avec un temps de travail dédié. Or, cette modalité n'a pas été utilisée par le Conseil d'Etat.

Le Président du CHSCT répond qu'il n'a pas eu connaissance de cette note mais il considère que le référent est le chef de juridiction et que le Conseil d'Etat a fait le choix de s'appuyer sur les chefs de juridictions, ce qui semble le plus approprié pour tenir compte de situations différentes et de la taille des juridictions.

7/ Bilan d'étape sur le fonctionnement de la cellule relative à la prévention des risques psychosociaux et de la cellule discriminations et violences sexistes et sexuelles :

Pour la cellule de prévention des RPS :

depuis avril, 5 signalements (4 provenant de magistrats et 1 greffe). La cellule fonctionne par l'audition des personnes en souffrance et prépare ensuite des préconisations. Elle fait donc un travail d'écoute et d'alerte mais ne prend aucune sanction, ce n'est pas une instance disciplinaire.



8/ Médecine de prévention :

Le Docteur Brami expose une fiche sur l'utilisation du vélo qui est diffusée sur l'intranet.



9/ Point d'information sur le lancement des travaux du plan égalité professionnelle :

Le Conseil d'Etat a constitué 6 groupes de travail auxquels participent toutes les organisations syndicales afin d'entrer dans un cycle de négociation, pour la période de novembre à mars. Le Plan Egalité professionnelle sera ensuite présenté au CHSCT et au CTS des greffes.



10/ Questions diverses :

Point sur la crise sanitaire :

Circulaire du 10/11/2020 qui précise l'identification des personnes vulnérables.

A ce jour et depuis le mois de mars dernier :

99 cas Covid, 26 personnes en isolement et 7 personnes en ASA pour l'ensemble des juridictions administratives.

Enfin, le gel hydro alcoolique fourni aux juridictions est largement conforme, il contient 80% d'alcool, (la réglementation imposant au moins 60% de teneur d'alcool).



**Date du prochain CHSCT
le 19 mars 2021**



*Le seul syndicat dynamique
partout en France !!*

Utiliser les cahiers d'hygiène et de sécurité qui doivent être mis à votre disposition dans un lieu facilement accessible pour y faire figurer vos observations et suggestions.

N'hésitez à contacter vos représentants titulaires et suppléants en CHS qui sont à votre entière disposition.

**Mme Catherine MAGRI - TA de Melun,
M. Christian LONGQUEUE - TA de Nice.
Mme Isabelle NIO - CAA de Douai.
Mme Christina PEYRE - TA de Marseille,
Mme Agnès THORAL - TA de Mayotte.
Mme Catherine BUOT - CAA de Paris.**

